



# Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

---

## ÉLECTION CANTONALE DU 8 NOVEMBRE 2015

Pour le scrutin précité, l'horaire d'ouverture du bureau de vote (rez-de-chaussée de la mairie, rue de l'Eglise 5) est le suivant :

- **samedi**                                **7 novembre 2015, de 18 h 00 à 19 h 00**
- **dimanche**                            **8 novembre 2015, de 10 h 00 à 12 h 00**

### Vote par correspondance

L'électeur souhaitant voter par correspondance glisse le bulletin dans l'enveloppe de vote, qu'il glisse ensuite dans l'enveloppe de transmission. L'enveloppe ne doit porter aucun signe distinctif.

L'électeur appose sa signature sur la carte de légitimation. Il la glisse dans l'enveloppe de transmission et veille à ce que l'adresse apparaisse bien dans la fenêtre. Il ferme l'enveloppe, l'affranchit selon les tarifs postaux en vigueur et la poste.

L'électeur peut également glisser l'enveloppe de transmission dans la boîte aux lettres de l'administration communale, ou remettre l'enveloppe de transmission au guichet du secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

L'enveloppe de vote par correspondance doit parvenir à l'administration communale au plus tard le vendredi précédant le jour du scrutin (dernier relevé de la case postale n° 59 et dernier délai pour glisser l'enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie : vendredi 6 novembre 2015 à 17h00).

### Votes sous enveloppe – Traitement

Le traitement, ouvert au public, des votes par correspondance aura lieu au local de vote le samedi 7 novembre 2015 à 19h00.

*Duplicata - Un duplicata de la carte d'électeur peut être délivré au plus tard 48 heures avant l'ouverture du scrutin.*

## NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

Le Conseil communal a validé la proposition des mandataires du Parti Libéral Radical (PLR/Alle) d'élire M. Patrick Fluri comme conseiller communal, en remplacement de M. Christian Saner, responsable du dicastère « Culture – Sport – Jeunesse – Vie associative – Circulation – Fête d'Alle ».

Le Conseil lui souhaite la bienvenue et plein succès dans l'exercice de son mandat.